



Université de
Saint-Boniface

Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Professeure ou professeur de psychologie

POSTE DE REMPLACEMENT À TERME D'UN AN

Fondée en 1818, l'Université de Saint-Boniface est le plus grand établissement d'enseignement postsecondaire francophone de l'Ouest canadien. L'USB a participé à la création de l'Université du Manitoba et lui est affiliée. C'est une communauté intellectuelle stimulante qui offre d'excellentes conditions de travail, la possibilité d'enseigner à de petits groupes d'étudiants, et un campus à échelle humaine dans une ville abordable et dynamique. L'Université de Saint-Boniface est située au cœur du continent et de Winnipeg, à quelques pas du Musée canadien pour les droits de la personne. La faculté des arts est présentement à la recherche d'une professeure ou d'un professeur de psychologie pour remplacer une collègue pendant un an.

Profil du poste :

- Enseignement de cours et de laboratoires de premier cycle portant sur l'introduction à la recherche en psychologie, sur l'analyse statistique de données, et sur la psychologie sociale.
- Encadrement des étudiantes et des étudiants.
- Participation aux activités éducatives et administratives de l'Université et du Département de sciences humaines et sociales.

Exigences :

- Détenir un doctorat (Ph.D.) en psychologie, ou être sur le point de l'obtenir.
- Expérience en enseignement universitaire.
- Capacité de travailler en français.
- Compréhension du milieu minoritaire francophone.

Entrée en fonction : le 1^{er} août 2019

Rémunération : Selon la convention collective.

Pour poser votre candidature, visitez ustboniface.ca/emplois avant le 8 mars 2019. Veuillez aussi demander à trois répondants de faire parvenir une lettre de recommandation, par courriel, avant cette même date à :

Monsieur Alexandre Brassard, doyen
Faculté des Arts et Faculté des sciences
abrassard@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.